



## DEFINITION FONCTION

### Biologiste

### Directeur Adjoint du laboratoire

Position hiérarchique N+1 : Directeur du Département de Génétique

Missions :

#### LABORATOIRE

Responsable du diagnostic cytogénétique

- garant de la qualité du résultat
- participer à la mise en place et au maintien du système Assurance Qualité
- participer à la mise en place de nouvelles analyses complémentaires

Organisation

- proposer des améliorations du plateau technique dans un but d'efficacité et de rentabilité

Relations avec la clientèle

- Conseil, assistance
  - participer au maintien et au développement de la clientèle
  - aider à la prescription et à l'interprétation des correspondants et praticiens
  - appeler les correspondants au sujet de dossiers intéressants ou pathologiques

Assurer le cas échéant une responsabilité transversale en interne.

#### COMMUNICATION EXTERNE

Développer l'image scientifique de l'activité du département

- Assurer la rédaction de documents d'entreprise
- Assurer la rédaction de documents scientifiques (présentations en congrès et articles)
- Participer aux EPU organisés par Cerba et autres organismes
- Prendre part à des congrès et formations continues et en faire part aux autres biologistes
- Entretenir des relations suivies avec des sociétés savantes, les organismes de recherche, les services hospitalo-universitaires, et éventuellement, les administrations de tutelle.

### CONNAISSANCES :

- Expérience et compétences nécessaires à l'obtention des agréments ministériels (cytogénétique pré et post-natal), soit le DESC de Cytogénétique ou équivalence.

### APTITUDES :

- Vérifier l'application rigoureuse des méthodes d'analyses selon le Système Assurance Qualité en vigueur.
- Etre force de proposition concernant des solutions d'organisation, d'économie et de fiabilité.
- Se tenir disponible pour répondre aux diverses sollicitations des collaborateurs.
- Développer des relations techniques et fonctionnelles avec l'environnement de travail.
- Gérer les urgences et les priorités.
- Assurer une veille technologique.
- Créer et développer un contact avec les interlocuteurs externes et internes.
- Respecter la confidentialité des informations traitées ou communiquées.